



## Fiche de données de sécurité

### **SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identifiant du produit**

I-BOND NF, I-BOND EASY, I-BOND WW, I-MG, I-MG HE, I-MG FH, INTERSOLDER, CC DISK NF CoCr, CC DISK EASY CoCr, CC DISK WW CoCr

#### **1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**I-BOND NF, I-BOND EASY, I-BOND WW** sont utilisés comme alliages de base pour la cuisson de la céramique. **I-MG, I-MG HE, I-MG FH** sont utilisés comme alliages de coulée pour les dentiers partiels. **INTERSELLER** est utilisé comme matériau de remplissage pour le brasage des alliages de coulée dentaire. **CC DISK NF CoCr, CC DISK EASY CoCr, CC DISK WW CoCr** sont utilisés pour la production de prothèses dans les machines de fraisage CAO/FAO pour les restaurations dentaires métallo-céramiques.

#### **1.3 Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant/Fournisseur :	INTERDENT d.o.o.	<i>Fabrication :</i> INTERDENT d.o.o.
Rue :	Opekamiška cesta 26	Dol 1
Code pays /Code postal/Ville :	SI-3000 Celje	SI-3342 Gornji Grad
Téléphone :	+386(0) 425-62-00	
Fax :	+368(0) 425-62-02	

#### **1.4 Numéro de téléphone d'urgence**

Téléphone d'urgence : 112 (UE)  
+386(0) 425-62-00 (Lun.-Ven. : 8H00-16H00)

### **SECTION 2 : Identification des risques**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Les produits ne sont pas classés comme dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008.

#### **2.2 Éléments d'étiquette**

Aucun pour le mélange.

#### **2.3 Autres risques**

##### Voies d'entrée/d'exposition :

Les alliages à base de cobalt sous leur forme solide habituelle et dans des conditions normales ne présentent pas de risque sanitaire lié à l'inhalation, l'ingestion ou le contact. Une inhalation peut se produire si de la poussière ou des émanations sont produites. Une absorption par la peau est improbable mais une irritation peut se produire lors d'un contact avec la peau. Une ingestion est improbable.





## Fiche de données de sécurité

### SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

#### 3.1 Mélanges

Plage de composition [%]						
Cobalt	Chrome	Molybdène	Tungstène	Silicium	Manganèse	Niobium, Carbone
60-67	22-31	2-6	< 10	0,8-2	< 2	< 1

  

Nom de la substance chimique	N° CAS Numéro CE Numéro INDEX	%	Classification selon CE 1272/2008	
			Classe de danger/catégorie de danger	Mentions de danger
Cobalt	7440-48-4 231-158-0 027-001-00-9	60-67	Carc. 1B	H350
			Muta. 2	H341
			Repr. 1B	H360F
			Resp. Sens. 1	H334
			Sens. cutanée 1	H317
			Aquatic	H413
			Chronic 4	

#### 3.2 Informations supplémentaires

Pour la signification des mentions de danger listées, référez-vous à la section 16.

### SECTION 4 : Mesures de premier secours

#### 4.1 Description des mesures de premier secours

*Après inhalation :*

Si de la poussière ou d'autres particules sont générées pendant la transformation, il est nécessaire d'assurer une ventilation adéquate et de fournir une protection respiratoire. Si de la poussière ou des particules ont été aspirées, demandez des soins médicaux.

*Après un contact avec la peau :*

Lavez immédiatement avec de l'eau et du savon et rincez soigneusement.

*Après un contact avec les yeux :*

Rincez les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau du robinet.

*Après ingestion :*

Lavez-vous d'abord la bouche avec de l'eau puis buvez env. 100 ml d'eau. En cas de persistance des symptômes, consultez un médecin.



## Fiche de données de sécurité

**4.2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés**  
Voir Section 11.

**4.3 Indication que des soins médicaux immédiats et un traitement spécial sont nécessaires**  
n.d.

### **SECTION 5 : Règles relatives à la prévention des incendies**

#### **5.1 Agents extincteurs**

*Agents extincteurs appropriés :*  
CO<sub>2</sub>, mousse, poudre, eau.

*Agents extincteurs non appropriés :*  
n.d.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

De la poussière ou des émanations métalliques peuvent être produites pendant le soudage, le brûlage, le meulage et éventuellement l'usinage.

#### **5.3 Conseils pour les pompiers**

Portez un équipement respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique. Coordonnez les mesures anti-incendie dans les environs de l'incendie. Collectez l'eau d'extinction contaminée séparément. Ne la laissez pas pénétrer les égouts ou les eaux de surface. Soyez prudents lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans les espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. N'inhalez pas de gaz d'explosion et de combustion.

### **SECTION 6 : Règles concernant la libération accidentelle de substances**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez de créer et de respirer de la poussière. Portez un appareil respiratoire en cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols.

#### **6.2 Précautions relatives à l'environnement**

Ne laissez pas le produit pénétrer dans les égouts ou dans l'eau.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éliminez le matériel contaminé conformément à la législation locale.

#### **6.4 Référence aux autres sections**

Manipulation sans danger : voir section 7. Équipement de protection individuelle : voir section 8. Élimination : voir section 13.



## Fiche de données de sécurité

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions pour une manipulation sans danger :**

Évitez la formation de poussière. Si de la poussière se forme, évitez de la respirer. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. La poudre de métal qui se forme pendant la transformation doit être aspirée avec un aspirateur.

#### **7.2 Conditions pour un stockage sans danger, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Les alliages dentaires à base de cobalt doivent être conservés dans des récipients bien fermés et correctement étiquetés.

#### **7.3 Usages finaux spécifiques**

Ces produits sont utilisés dans les laboratoires dentaires.

### **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

Les valeurs LEP pour les alliages à base de cobalt ne sont pas définies. Pour des raisons de sécurité, les valeurs LEP pour les poudres et émanations de métaux purs doivent être prises en considération :

LEP<sub>OSHA</sub> (Cobalt métallique) = 0,1 mg/m<sup>3</sup>

LEP<sub>OSHA</sub> (émanations de cobalt) = 0,05 mg/m<sup>3</sup>

#### **8.2 Contrôles de l'exposition *Équipement de protection individuelle***

*Protection générale et mesures d'hygiène :*

Envisagez des précautions d'hygiène appropriées.

*Équipement respiratoire :*

Utilisez un extracteur de poussière et un masque de protection avec filtre FFP3 pendant la transformation et le polissage.

*Protection des mains :*

Utilisez des gants de protection pendant la transformation et le polissage.

*Protection des yeux :*

Utilisez des lunettes de protection pendant la transformation et le polissage.

### **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Forme</b>	solide
<b>Couleur</b>	Gris argenté, métallique



## Fiche de données de sécurité

<b>Odeur</b>	sans odeur
<b>Point d'ébullition</b>	n.d.
<b>Point de fusion</b>	Env. 1400 °C
<b>Densité</b>	7,9-8,4 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non soluble
<b>Point d'ignition</b>	n.d.
<b>Limites d'explosivité</b>	n.d.
<b>9.2 Autres informations</b>	Aucune

### **SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

#### **10.1 Réactivité**

Non déterminée pour le produit considéré comme un tout.

#### **10.2 Stabilité chimique**

Sous la forme du produit, est stable dans des conditions normales.

#### **10.3 Possibilité de réaction dangereuse**

Aucune réaction dangereuse connue.

#### **10.4 Conditions à éviter**

Les activités produisant de la poussière.

#### **10.5 Matériaux incompatibles**

Aucune

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Oxydes métalliques

### **SECTION 11 : Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) N° 1272/2008**

*Toxicocinétique, métabolisme et distribution :*

Pour les alliages à base de cobalt sous leur forme solide et dans des conditions normales, aucun effet toxicologique n'est connu. Une absorption substantielle de cobalt peut se produire par le biais des poumons après inhalation, principalement de cobalt métallique, souvent combiné à d'autres métaux, et d'oxyde de cobalt présent dans la poussière et les émanations de soudage. Lors des expositions systémiques de long terme, le cobalt s'accumule chez les êtres humains dans les tissus, en particulier dans le foie et les reins, et la concentration en cobalt est accrue dans le sang total, le sérum et l'urine.

**Effets aigus sur la santé :**



## Fiche de données de sécurité

Des données sur les animaux sont disponibles pour le cobalt métallique :

*Inhalation* : Rat, orale, LD<sub>50</sub> : 7510 mg/kg *Ingestion* : Rat, orale, LD<sub>50</sub> : 7510 mg/kg *Peau* : Cutanée, LD<sub>50</sub> >2000 mg/kg bw

*Yeux* : Ne sont pas une voie d'exposition attendue pour le cobalt métallique, sous forme massive.

### *Effets chroniques sur la santé :*

#### *Irritation :*

La poussière de cobalt est un irritant léger pour les yeux et la peau.

#### *Sensibilisation :*

La dermatite est un résultat courant de l'exposition cutanée au cobalt chez les êtres humains.

Une sensibilisation allergique et une bronchite chronique peuvent aussi être provoquées par une exposition prolongée à la poudre.

#### *Cancérogénicité :*

Le CIRC a évalué les dangers cancérogènes du cobalt métallique et a conclu que :

- Il n'y a pas de preuve adéquate chez les êtres humains de la cancérogénicité du cobalt métallique.
- Il y a des indications limitées dans les expérimentations animales de la cancérogénicité des alliages métalliques comprenant du cobalt.

Par conséquent, le cobalt et les composés comprenant du cobalt sont classés dans le groupe 2B comme possiblement cancérogènes. Les alliages à base de cobalt sont classés dans le groupe 3 comme non cancérogènes pour les êtres humains.

*Teratogénicité/Mutagénicité* : Pas d'effets génotoxiques significatifs et indication d'effets teratogéniques limités chez les êtres humains.

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

Aucune autre information disponible.

## **SECTION 12 : Informations concernant l'environnement**

### **12.1 Toxicité**

Indisponible pour le produit.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Dans l'eau douce et l'eau salée, les alliages à base de cobalt finiront par former des oxydes métalliques et des précipités dans les sédiments.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

La tendance à la bioaccumulation le long de la chaîne alimentaire est faible. L'alliage peut persister dans l'environnement pendant de longues périodes en fonction de la résistance à la corrosion, de la non solubilité dans l'eau et de ses propriétés de non-biodégradabilité.



## Fiche de données de sécurité

### 12.4 Mobilité dans le sol

Indisponible pour le produit.

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Les substances comprises dans le mélange ne correspondent pas aux critères PBT/vPvB selon CE 1907/2006 REACH, annexe XIII.

### 12.6 Autre effet négatif

Inconnu

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

À éliminer conformément à la législation locale.

<b>SECTION 14 : Informations relatives au transport</b>				
	Terre – Route/Rail (ADR/RID) :	Voies navigables intérieures (ADNR) :	Mer (IMDG) :	Air (IATA) :
14.1 Numéro ONU	Aucune donnée disponible			
14.2 Désignation officielle de transport ONU	Aucune donnée disponible			
14.3 Classes(s) de danger de transport	Aucune donnée disponible			
14.4 Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible			
14.5 Risques environnementaux	Aucune donnée disponible			
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucune précaution particulière			
14.7 Transport maritime en gros selon les instruments de l'OMI	Aucune donnée disponible			
Pas un produit dangereux en termes de règles de transport.				

## SECTION 15 : Informations relatives aux règlements

### 15.1 Règlements/législation relatifs à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Informations sur l'étiquetage UE :



## Fiche de données de sécurité

La classification et l'étiquetage ont été réalisés conformément au Règlement 1272/2008.

*Pictogramme de danger et Indication de danger :*

Conformément à la Règlementation CE 1272/2008, ce produit n'est pas classé.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique pour les substances présentes dans ce mélange n'a été réalisée.

### SECTION 16 : Autres informations

*Révision :*

Version 09 émise en janvier 2023 conformément à CE 1907/2006 (Règlement de la Commission (UE) 2015/830) et CE 1272/2008.

Révision conforme aux modifications du RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) 2020/878 modifiant l'Annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'Enregistrement, l'Évaluation, l'Autorisation et la Restriction des substances chimiques (REACH).

*Texte complet des codes de mention utilisés dans cette fiche de données de sécurité :*

H334 : Peut provoquer une allergie ou des symptômes d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

H317 : Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

H 413 : Peut provoquer des effets nocifs durables sur la vie aquatique.

*Signification des abréviations :*

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS : Chemical Abstracts Service (Service des résumés chimiques)

CLP : Classification, labeling and packaging (Classification, étiquetage et emballage)

CMR : Carcinogène, mutagène ou toxique pour la reproduction

DNEL : Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS :

Liste européenne des substances chimiques notifiées EmS Emergency Schedule (Programme d'urgence)

GHS : Système mondialement harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer IATA : Association internationale du transport aérien

IATA/DGR : Dangerous Goods Regulations (DGR, règlements en matière de marchandises dangereuses) pour le transport aérien (IATA)

ICAO : International Civil Aviation Organization (organisation de l'aviation civile internationale) IMDG : International Maritime

Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses) PBT : [substances] persistantes, bioaccumulatives, toxiques

LD50 : Median lethal dose (dose létale moyenne) ; la dose causant 50 % de mortalité

NTP : National toxicology program (programme de toxicologie national)

OSHA : Occupational safety and health administration (agence pour la sécurité et la santé au travail)



## Fiche de données de sécurité

LEP : Limite d'exposition professionnelle

LEP OSHA : Limites d'exposition permises – concentrations de MPT (moyenne pondérée dans le temps) de 8 heures sauf indication contraire.

PNEC : Predicted No-Effect Concentration (concentration sans effet prédite) PPM : partie par million

REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses vPvB : very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulatif)

### *Références :*

IARC (2006); International Agency for Research on Cancer (IARC). (CIRC (2006) ; Centre international de recherche sur le cancer). 2006. Monographie du CIRC sur l'évaluation des risques cancérigènes pour l'homme. Volume 86. Le cobalt dans les métaux durs et le sulfate de cobalt, l'arséniure de gallium, le phosphore d'indium et le pentoxyde de vanadium.

NTP, Rapport sur les substances cancérigènes. 2016. Cobalt et composés de cobalt libérant des ions de cobalt in vivo. [https://ntp.niehs.nih.gov/ntp/roc/monographs/cobalt\\_final\\_508.pdf](https://ntp.niehs.nih.gov/ntp/roc/monographs/cobalt_final_508.pdf)

OSHA ; limites d'exposition et effets sur la santé.

[https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/data/CH\\_229100.html](https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/data/CH_229100.html)

### *Limitation de responsabilité concernant les garanties explicites et implicites :*

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes à notre connaissance, au moment de la publication. Elle est destinée à servir de guide pour une utilisation, une manipulation, une élimination, un stockage et un transport sans danger, et n'est pas destinée à servir de garantie ou de fiche de caractéristiques techniques. Les informations sont valables uniquement pour le produit spécifié et peuvent ne pas être adaptées pour des combinaisons avec d'autres matériaux ou dans des processus autres que ceux décrits spécifiquement dans le présent texte.